

DEC182780INC

Décision portant nomination de Monsieur Daniel GRANDE en qualité de chargé de mission institut (CMI)**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Monsieur Daniel GRANDE, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de chimie, à compter **du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020** pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « polymère - matière molle ».

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Daniel GRANDE demeure affecté à l'institut de chimie et des matériaux Paris-Est (ICMPE) – UMR7182, 2 à 8 rue Henri Dunant – 94320 THIAIS CEDEX.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le **5 FEV. 2019**

Pour le président - directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

